



# GUIDE PRESCRIPTEUR





RESPONSABLE PRESCRIPTION  
**Claude MOLES**- 01.41.78.53.46  
[claude.moles@bred.fr](mailto:claude.moles@bred.fr)

CHARGES DE RELATION  
**Fabienne GIRAUDON** – 01.41.78.53.58 –  
[fabienne.giraudon@bred.fr](mailto:fabienne.giraudon@bred.fr)

**Ravaka RAKOTOZAFY**– 01.41.78.53.54-  
[ravaka.rakotozafy@bred.fr](mailto:ravaka.rakotozafy@bred.fr)



## PRESENTATION DE LA BANQUE

# **+X** PRESENTATION

- ✦ Forte de ses valeurs de banque populaire coopérative, la BRED compte parmi les plus importantes banques régionales du groupe BPCE.
- ✦ Banque diversifiée pour les particuliers, les professionnels, les grandes entreprises et les institutionnels, son cœur de métier est la banque commerciale en France, dans les Collectivités d'Outre-Mer et à l'international.
- ✦ Notre vision repose sur une approche de « Banque Sans Distance » : la promesse faite à nos clients d'un modèle de relation globale de proximité intégrant la révolution digitale.
- ✦ En mariant le meilleur de l'humain et du digital, le Groupe compte sur les nouvelles technologies pour être encore plus pratique, plus accessible et plus proche de ses clients.



## LE GROUPE BRED

Coopérative, humaine, responsable, ancrée dans ses territoires, innovante, au service d'une relation durable et à forte valeur ajoutée, la BRED d'aujourd'hui, c'est la banque de demain.

### EN CHIFFRES

▶ **1,3 million**  
de clients

▶ **6 300** >>  **30 %**  
collaborateurs dont à l'international  
et dans les COM

▶ **6,2 Md€**  
de capitaux propres à fin 2022



▶ **475**  
implantations

## LES MULTIPLES EXPERTISES DU GROUPE BRED

Des expertises de haut niveau pour les particuliers et les entreprises de toutes tailles.

- ▶ Banque des particuliers
- ▶ Banque de gestion privée
- ▶ Banque des professionnels
- ▶ Banque des petites et moyennes entreprises
- ▶ Banque de grande clientèle (ETI, grandes entreprises et institutionnels, syndication et structuration de crédit)
- ▶ Salle des marchés
- ▶ Banques à l'international
- ▶ Financement du commerce international

### ▶ Des filiales spécialisées

- PREPAR  
Assurance-vie, dommages et prévoyance
- ADAXTRA  
Capital-investissement
- COFILEASE  
Crédit-bail matériel
- PROMEPAR  
Gestion d'actifs
- BIC BRED Suisse SA  
Financement du commerce international
- VIALINK  
Solutions de connaissance client (KYC) automatisées et de signature électronique
- INGEPAR  
Arrangeur de financements structurés pour le développement de l'outre-mer, placements défiscalisés
- SOFIDER  
Financement tous marchés DOM (habitat social, promotion immobilière, sociétés d'économie mixte, crédit consommation...)



# IMPLANTATION DE LA BANQUE

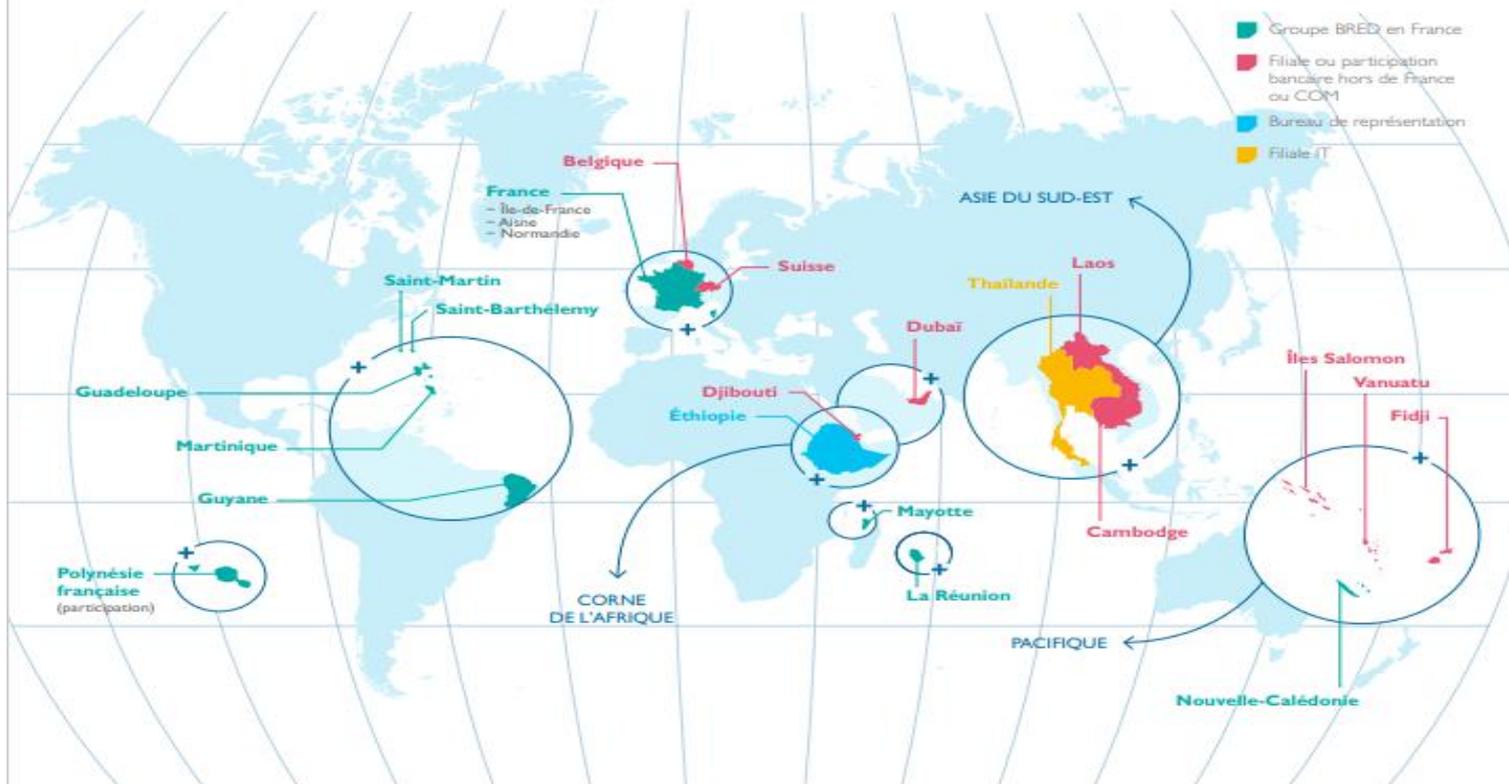
# +X IMPLANTATION

La BRED intervient principalement en **Normandie**, en **Île-de-France** et dans les **DOM** ainsi qu'au travers de ses **filiales** de banque commerciale en Asie du Sud-Est, en Océanie, dans la Corne de l'Afrique et via sa banque spécialisée dans le financement du commerce international à Genève.



## LE GROUPE BRED EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Le Groupe BRED exerce le métier de banque commerciale (Banque des particuliers, des professionnels et des entreprises) en métropole, en outre-mer et à l'international, à travers ses filiales bancaires ou ses bureaux de représentation.



# IMPLANTATIONS BRED EN MÉTROPOLE, DANS LES DROM\* & COM\*\*



HAUTS-DE-FRANCE

02 - Aisne

NORMANDIE

14 - Calvados

27 - Eure

76 - Seine-Maritime

ÎLE-DE-FRANCE

75 - Paris (Rive droite)

77 - Seine-et-Marne

92 - Hauts-de-Seine

93 - Seine-Saint-Denis

94 - Val-de-Marne



LA RÉUNION\*



MAYOTTE\*



MARTINIQUE\*



GUYANE\*



SAINT BARTHÉLÉMY\*\*



SAINT MARTIN\*\*



GUADELOUPE\*

\* DROM : Départements ou Régions français d'Outre-Mer.

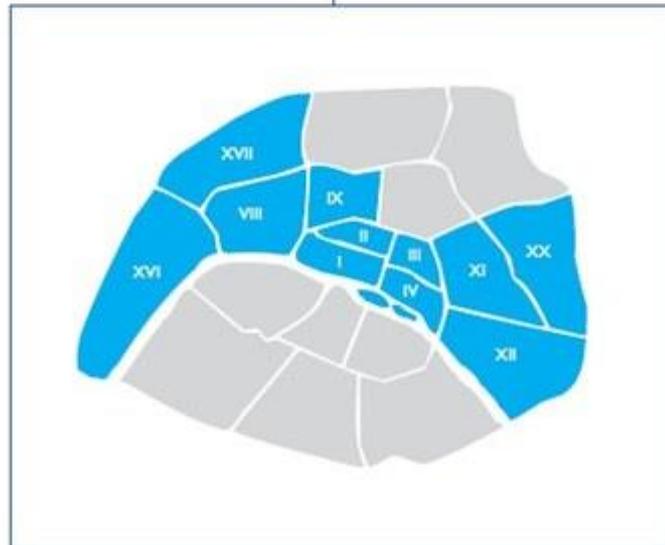
\*\* COM : Collectivités d'Outre-Mer



# IMPLANTATIONS BRED - ÎLE-DE-FRANCE



ÎLE-DE-FRANCE  
75 - Paris (Rive droite)  
77 - Seine-et-Marne  
92 - Hauts-de-Seine  
93 - Seine-Saint-Denis  
94 - Val-de-Marne



**+X**

## NOS METIERS

# +X NOS METIERS

- + Banque de proximité engagée sur ses territoires, la BRED Banque Populaire dispose en France d'un réseau de **350 agences** pour les professionnels et les particuliers, **16** centres d'affaires pour les entreprises, **13** centres de gestion patrimoniale pour les clients privés et d'un centre dédié à la gestion de fortune.
- + BRED Espace, la Banque en ligne de la BRED Banque Populaire complète ce dispositif. Elle propose la proximité relationnelle d'une banque traditionnelle avec les avantages d'une gestion 100% en ligne.
- + BRED Banque Populaire, au sein de BPCE, regroupe des activités diversifiées : banque de détail, banque de grandes entreprises, banque de gestion privée, banque à l'étranger, société de gestion d'actifs, salle des marchés, compagnie d'assurances, négoce international.

# **+X** FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT

## Un partenariat à la fois décentralisé et centralisé



### UN PARTENARIAT CENTRALISE

AVEC DES CHARGES DE RELATION AU POLE  
PRESCRIPTION.

<b>FABIENNE GIRAUDON</b>	<b>01.41.78.53.58</b> <a href="mailto:fabienne.giraudon@bred.fr">fabienne.giraudon@bred.fr</a>
<b>RAVAKA RAKOTOZAFY</b>	<b>01.41.78.53.54</b> <a href="mailto:ravaka.rakotozafy@bred.fr">ravaka.rakotozafy@bred.fr</a>

# **+X FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT**

## **Un partenariat à la fois décentralisé et centralisé**



### **UN PARTENARIAT CENTRALISE AVEC DES CHARGES DE RELATION**

**POUR :**

- FLUIDIFIER LA RELATION COMMERCIALE.**
- GERER LES ASPECTS CONVENTIONNELS.**
- TRAITER LES FACTURES.**
- REpondre AUX DEMANDES SPECIFIQUES.**

Le chargé de relation prescription est votre interlocuteur pour la relation globale du partenariat et la gestion de vos relations avec nos différentes agences. Dès la signature de la convention ses coordonnées vous seront indiquées.

Le chargé de relation prescription intervient pour vous faciliter l'accès à nos agences et fluidifier la relation commerciale.

Toutefois la prise en charge des dossiers reste du domaine des agences ou des référents régionaux.

Le Chargé de relation prescription intervient sur l'aspect règlementaire et le formalisme des conventions. Chaque année vous adresserez à votre chargé de relation le renouvellement ORIAS votre RCPRO et votre KBIS récent. Toute modification légale devra lui être signalée.

# **+X FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT**

## **Un partenariat à la fois décentralisé et centralisé**

**UN PARTENARIAT CENTRALISE POUR LE PAIEMENT DES COMMISSIONS.**

**PAIEMENT RAPIDE SI RESPECT D'UN CERTAIN FORMALISME .**

**UNE SEULE ADRESSE MAIL :**

**factures-prescription@bred.fr**

**avec le nom du chargé de relation prescription dans l'objet ou le corps du mail.**

Le chargé de relation prescription gère le paiement de vos factures. Règlement dans les 5 jours sous réserve que le prêt soit déjà en partie décaissé.

Envoi des factures exclusivement par mail :

factures-prescription@bred.fr avec le nom du chargé de relation prescription dans l'objet ou le corps du mail.

Paiement exclusivement par virement .

Formalisme de la facture :

-A destination de la BRED avec de préférence l'adresse de la structure qui a instruit le dossier.

-Les mentions légales de votre Société conformes à votre KBIS doivent apparaître sur la facture (raison sociale, siren, adresse du siège)

-La facture doit être datée de moins de 60 jours.

-La facture doit être référencée.

- RIB à indiquer sur la facture

-Concernant le dossier vous devez indiquer :

-le nom et le prénom du client.

-sa date de naissance .

- si SCI préciser le n° siren ou le n° de dossier sur la proposition commerciale

La facture ne doit être adressée que si le prêt est décaissé, nous ne conservons pas les factures adressées prématurément et ne pouvons en faire le suivi ....Dans ce cas il faudra réémettre une nouvelle facture à bonne date ,

Toute facture ne respectant pas ces règles sera rejetée

# **+X** FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT

## **Agrément et Convention**

**AFIN DE PRÉSENTER LA DEMANDE AU COMITE D'AGREEMENT UN DOSSIER COMPLET DEVRA NOUS ETRE ADRESSE AU POLE PRESCRIPTION COMPRENANT :**

- EXTRAIT KBIS DE MOINS DE 3 MOIS**
- STATUTS SOCIETE**
- COPIE PIECE D'IDENTITE DU DIRIGEANT**
- ATTESTATION ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE EN COURS DE VALIDITE, AVEC INDICATION ACTIVITE DE COURTAGE**
- ATTESTATION INSCRIPTION AU FICHER ORIAS EN QUALITE D'IOBSP/ COURTIER**
- COPIE DU MANDAT TYPE QUE LE COURTIER FAIT SIGNER AU CLIENT**
- RIB**
- DERNIER BILAN**
- CV APPORTEUR**

**APRES ACCORD DU COMITE LA CONVENTION VOUS SERA ADRESSÉE PAR MAIL EN 2 EXEMPLAIRES ACCOMPAGNEE DE CE GUIDE ET DES COORDONNEES DE VOTRE CHARGE DE RELATION**

# FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT

## UNE CLIENTELE CIBLEE



<b>CLIENTELE PROFESSIONNELLE</b>	<p>Chefs d'entreprises, Professions libérales , Artisans , Commerçants qui achètent un bien d'habitation : Vous trouverez les compétences dans nos agences , cercles patrimoniaux, centre d'affaires , Banque privée, Banque en ligne pour analyser ce type de risque . Nous cherchons aussi à capter la double relation (privée et pro).</p>
<p><b>CASDEN</b> Banque Coopérative des personnels de l'Education de la Recherche et de La Culture.</p>	<p>La Banque Populaire représente la Casden à travers son réseau. Les adhérents bénéficient de la garantie Casden pour le financement immobilier (cf fiche produit) et offre l'accès à toute une palette d'avantages bancaires et extra bancaires.</p>
<p><b>2016 : LA CASDEN</b> S'ouvre à tous les Fonctionnaires</p>	<p>Fonction Publique d'État, Fonction Publique Territoriale Fonction Publique Hospitalière,</p>
<p><b>EXPATRIES ET NON RESIDENTS</b></p>	<p>BRED Espace, la Banque en Ligne de la BRED, prend en charge ce type demande. (Cf Annexe 2 et 3)</p>
<p><b>PROSPECTS BANQUE EN LIGNE</b></p>	<p>Pour les personnes déjà clientes d'une banque en ligne et/ou appétentes à ce modèle de relation bancaire, nous vous proposons de présenter les projets de financements à BRED Espace, la Banque en ligne de la BRED.</p>
<p><b>NOS CLIENTS</b></p>	<p>Nous vous demandons de nous présenter les projets de Financement de nos clients. Nous rémunérons à l'identique sous réserve que le dossier ne soit pas déjà en cours dans une agence Bred. Le dossier sera instruit par l'agence gestionnaire.</p>



# FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT DES COMPTES ACTIFS

**UN PRET = UN COMPTE ACTIF , EQUIPE ET ASSURE  
LA BRED PROPOSE UN SERVICE D'AIDE A LA MOBILITE  
BANCAIRE**

**SIMPL'Acces  
Depuis le 6 février 2017**

Un client peut demander à sa nouvelle banque, pour ses comptes de dépôts :

- le rapatriement de ses opérations récurrentes(1)
- et des virements émis de son ancien compte vers son nouveau compte,
- et éventuellement la clôture de son ancien compte et le rapatriement du solde.
- Obtenir toutes les domiciliations en toute facilité avec la signature du mandat

(1) La notion de virement récurrent ou régulier s'entend de toute opération présentée au moins deux fois, par le même émetteur sur le compte du client au cours des treize mois

**SIMPL'Acces  
s'adresse aux :**

Clients particuliers et s'applique aux comptes de dépôt\*, en Métropole et en Outremer.

\* Les comptes d'épargne ne sont pas concernés par la mobilité Macron

**SIMPL'Acces :  
Quand et comment ?**

La Bred propose l'offre de mobilité bancaire .  
La Bred demande à son client les coordonnées bancaires de l'ancien compte et lui fait signer un Mandat de Mobilité

**Une banque toujours accessible avec une relation multicanale**

**Une banque qui tient informé des étapes importantes des demandes et qui rassure dans une relation de confiance.**

**Une banque disponible (BREDConnect, une appli mobile très performante et un LSB accessible de 6h à 22h dans nos agences) qui simplifie les démarches (VAD, signature électronique et messagerie sécurisée)**



## LES PRODUITS



## LES PRODUITS

	<b>PRET HABITAT CLASSIQUE</b>
	Ouverture de compte, domiciliation des revenus
<b>Objet du prêt</b>	Financement : résidence principale, secondaire ou locative ou travaux d'amélioration et d'agrandissement, neuf ou ancien.
<b>Bénéficiaires</b>	Personne physique SCI familiale.
<b>Type de taux</b>	Taux Fixe
<b>Durée</b>	2 à 25 ans
<b>Montant du prêt</b>	Minimum : pas de minimum Maximum : Jusqu'à 90 % du montant de l'opération (hors frais) Apport personnel : 10 % hors frais minimum .Sauf Casden (sans apport hors frais)
<b>Franchise</b>	Franchise partielle possible derrière un financement lié à l'opération.
<b>Paliers</b>	OUI en complément de prêt taux zéro ou épargne logement.
<b>Modulation d'échéances</b>	NON (il existe un prêt modulable spécifique)
<b>Report d'échéance</b>	NON
<b>Remboursement anticipé (IRA)</b>	Conditions générales (Indemnité égale à 6 mois d'intérêts, calculée sur le montant du capital remboursé par anticipation et plafonnée à 3 % du CRD) Dérogations possibles au cas par cas.
<b>Décaissement fractionné</b>	En cas de VEFA de construction ou de travaux Durée maximale : 24 mois (en plus de la durée du prêt) Intérêts intercalaires trimestriels
<b>Garanties</b>	Hypothèque, IPPD, Caution CEGC, CASDEN,
<b>Assurance</b>	Voir fiche annexe Assurances

# LES PRODUITS



	<b>PRET MODULABLE CLASSIQUE</b>
	Ouverture de compte, domiciliation des revenus
<b>Objet du prêt</b>	Financement : résidence principale, secondaire ou locative ou travaux d'amélioration et d'agrandissement, neuf ou ancien.
<b>Type de taux</b>	Taux Fixe
<b>Durée</b>	7 à 15 ans
<b>Montant du prêt</b>	Minimum : 11 000 euros Maximum : Jusqu'à 90 % du montant de l'opération (hors frais) Apport personnel : 10 % hors frais minimum .Sauf Casden (sans apport hors frais)
<b>Franchise et/ou paliers</b>	NON
<b>Modulation d'échéances</b>	1 <sup>ère</sup> modulation : à compter de la 24 <sup>ème</sup> échéance 5 modulations possibles pendant la durée du prêt. coût : 22.87 euros pour chaque demande de modulation. variations des échéances : 30% à la hausse ou à la baisse mais allongement de durée limitée à 5 ans.
<b>Report d'échéance</b>	NON
<b>Remboursement anticipé (IRA)</b>	Conditions générales (Indemnité égale à 6 mois d'intérêts, calculée sur le montant du capital remboursé par anticipation et plafonnée à 3 % du CRD) Dérogations possibles au cas par cas.
<b>Décaissement fractionné</b>	En cas de VEFA de construction ou de travaux Durée maximale : 24 mois (en plus de la durée du prêt) Intérêts intercalaires trimestriels
<b>Garanties</b>	Hypothèque, IPPD, Caution CEGC, CASDEN,
<b>Assurance</b>	Voir fiche annexe Assurances



## LES PRODUITS

	PRET MODULABLE 25
	Ouverture de compte, domiciliation des revenus
<b>Objet du prêt</b>	Financement : résidence principale, secondaire ou locative ou travaux d'amélioration et d'agrandissement, neuf ou ancien. Rachat de Prêt
<b>Type de taux</b>	Taux Fixe
<b>Durée</b>	7 à 25 ans
<b>Montant du prêt</b>	Minimum : 11 000 euros Maximum : Jusqu'à 90 % du montant de l'opération (hors frais) Apport personnel : 10 % hors frais minimum .Sauf Casden (sans apport hors frais)
<b>Franchise et paliers</b>	NON
<b>Modulation d'échéances</b>	1 <sup>ère</sup> modulation : à compter de la 13 <sup>ème</sup> échéance. Modulations suivantes possibles à chaque date anniversaire du prêt Coût de chaque modulation : néant Hausse des échéances (réduction de la durée du prêt) : possible jusqu'à 50 % de l'échéance initiale Baisse des échéances : à concurrence de l'échéance initiale En aucun cas la baisse de l'échéance ne peut entraîner un allongement de la durée initiale. Modulation minimum : 5 % de l'échéance initiale
<b>Report d'échéance</b>	NON
<b>Remboursement anticipé (IRA)</b>	Conditions générales (Indemnité égale à 6 mois d'intérêts, calculée sur le montant du capital remboursé par anticipation et plafonnée à 3 % du CRD) Dérogations possibles au cas par cas.
<b>Décaissement fractionné</b>	En cas de VEFA de construction ou de travaux Durée maximale : 24 mois (en plus de la durée du prêt) Intérêts intercalaires trimestriels
<b>Garanties</b>	Hypothèque, IPPD, Caution CEGC, CASDEN,
<b>Assurance</b>	Voir fiche annexe Assurances



## LES PRODUITS

	<b>PRET ACCESSION SOCIALE P.A.S.</b>
	Ouverture de compte, domiciliation des revenus
<b>Objet du prêt</b>	Achat de résidence principale, neuve ou ancienne, avec ou sans travaux
<b>Bénéficiaires</b>	Personne physique dont les revenus fiscaux de référence sont inférieurs à certains plafonds (cf SGFGAS)
<b>Type de taux</b>	Taux fixe ou révisable, prêt modulable
<b>Durée</b>	De 5 à 25 ans
<b>Franchise</b>	Possible, partielle ou totale
<b>Paliers</b>	OUI en complément de PTZ ou Epargne-logement .
<b>Report d'échéance</b>	NON
<b>Remboursement anticipé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conditions générales (Indemnité égale à 6 mois d'intérêts, calculée sur le montant du capital remboursé par anticipation et plafonnée à 3 % du CRD)</li><li>• Dérogations possibles au cas par cas.</li></ul>
<b>Décaissement fractionné</b>	En cas de VEFA de construction ou de travaux Durée maximale : 24 mois. (en plus de la durée du prêt) Intérêts intercalaires trimestriels
<b>Garanties</b>	Garantie réelle obligatoire
<b>Assurance</b>	Voir fiche annexe assurances



## LES PRODUITS

	PRET RELAIS AVEC LONG TERME
	Ouverture de compte, domiciliation des revenus Les 2 financements seront étudiés par la BRED PAS DE PRÊT RELAIS SEC
Objet du prêt	Financement de toute opération immobilière dans l'attente de la vente d'un bien détenu par les emprunteurs. Un mandat de vente ou un compromis de vente sera exigé y compris dans le cadre d'une VEFA.
Taux	Taux Fixe, idem prêt principal
Durée	24 mois au maximum ou 36 mois pour les décaissements fractionnés
Décaissement fractionné (Construction ou VEFA)	24mois (compris dans les 36 mois)
Montant du prêt	<ul style="list-style-type: none"><li>· Avec compromis de vente signé et clauses suspensives levées : 90 % de la valeur du bien avec intérêts trimestriels</li><li>· Sans compromis de vente mais avec un mandat de vente : 70 % de la valeur du bien avec intérêts trimestriels</li></ul> L'encours de prêt résiduel + les Indemnités de résiliation et les frais d'agence immobilière seront déduits <u>après</u> les calculs ci-dessus.
Remboursement	Remboursement du capital à la vente du bien Intérêts trimestriels
Franchise	NON
Garanties	Selon dossier :Garantie CEGC ou CASDEN assortie d'une Promesse d'Affectation hypothécaire , Garantie réelle,  Engagement irrévocable du notaire de verser à la BRED BP les fonds issus de la vente (obligatoire pour tous dossiers)
Assurances	Voir fiche annexe assurances

# LES PRODUITS



	PRET A TAUX ZERO +
	Ouverture de compte, domiciliation des revenus
<b>Objet du prêt</b>	Financement de résidence principale, neuf ou ancien si travaux éligibles (25% du coût de l'opération) un logement HLM acquis par un locataire avec ou sans travaux.
<b>Bénéficiaire</b>	Personnes physiques répondant aux critères d'attribution du PTZ+ (cf SGFGAS)
<b>Type de taux</b>	Taux fixe 0 %
<b>Durée</b>	De 8 ans à 25 ans selon le profil des emprunteurs (cf SGFGAS)
<b>Montant maximum du prêt</b>	Selon l'opération et le profil financier (cf SGFGAS)
<b>Franchise et paliers</b>	NON
<b>Modulation</b>	NON
<b>Remboursement anticipé</b>	Coût : Néant Le remboursement anticipé partiel n'est pas admis.
<b>Décaissement</b>	Unique ou fractionné (neuf)
<b>Garanties</b>	Hypothèque, IPPD, Caution Garantie CEGC, CASDEN,
<b>Assurance</b>	Voir fiche annexe assurances

## LES PRODUITS



	RACHAT/REGROUPEMENT DE PRETS IMMOBILIERS
	Ouverture de compte, domiciliation des revenus
<b>Objet du prêt</b>	<p>Le rachat d'un prêt conso en complément du prêt immobilier sera possible dans la limite maximum de 40% du prêt total en ne dépassant pas les 70% de la valeur du bien.</p> <p>La présence de la fiche d'information ( loi LAGARDE ) remplie et signée par le client est indispensable au montage du dossier. Ce document est à demander à notre agence.</p> <p>Pas de rachat de prêts réglementés (PTZ, PPL...) sous leur forme « taux zéro »</p>
<b>Montant du prêt</b>	<p>Le montant total de la créance rachetée doit être &lt; à 70 % de la valeur d'origine du bien immobilier objet des prêts rachetés.</p> <p>Dans le cas contraire une estimation immobilière sera demandée</p> <p>Pour confirmer que la créance rachetée est &lt; à 70 % de la valeur actuelle du bien.</p>
<b>Durée</b>	Tout rachat de prêt unique ou regroupement pourra être mis sur la durée adaptée aux capacités de remboursement et aux attentes du client .
<b>Taux</b>	TOUT RACHAT OU REGROUPEMENT DE PLUSIEURS CREDITS SE FERA PAR UN SEUL PRET AVEC UN SEUL TAUX, AUCUNE DEROGATION DE MONTAGE NE SERA AUTORISEE
<b>Garanties</b>	Garantie : Garantie CEGC, CASDEN, Hypothèque au profit de la Bred ,dans ce cas le client devra saisir son notaire pour la prise de garantie.
<b>Assurance</b>	Voir fiche annexe Assurances



## LES GARANTIES



GARANTIE CEGC– BRED																																					
Un garant de confiance appartenant au groupe BPCE																																					
<b>PRESENTATION</b>	<p><b>CEGC</b> permet d'éviter toute inscription de garanties réelles.</p> <p>En cas de revente du bien : tout prêt assorti de CEGC devra être remboursé par le produit de la vente comme précisé et accepté par les clients dans les conditions générales du contrat de prêt. Aucune dérogation possible.</p>																																				
<b>PERIMETRE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. MONTANT MAXIMUM : 10 M€</b></li> <li><b>2. OBJETS FINANCES : Acquisition, Acquisition + Travaux, Rachats de Pret, Terrain , Terrain + CCM I</b></li> <li><b>3. TYPES DE PRETS : Prêts amortissable / relais / in fine</b></li> <li><b>4. EMPRUNTEURS : clients / prospects / Personnes physiques</b></li> <li><b>5. EXCLUSIONS : SCI</b></li> </ol>																																				
<b>COUT DE LA GARANTIE :</b>	<p>L' apport se calcule hors frais.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>MONTANT CAUTIONNE EN €</th> <th>APPORT &lt; 10%</th> <th>APPORT 10% A 30%</th> <th>APPORT 30% ET PLUS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>≤ 50 000</td> <td>1.95%</td> <td>1.85%</td> <td>1.75%</td> </tr> <tr> <td>&gt;50 000 ≤ 100 000</td> <td>1.65%</td> <td>1.60%</td> <td>1.55%</td> </tr> <tr> <td>&gt;100 000 ≤ 150 000</td> <td>1.35%</td> <td>1.30%</td> <td>1.25%</td> </tr> <tr> <td>&gt;150 000 ≤ 200 000</td> <td>1.25%</td> <td>1.20%</td> <td>1.15%</td> </tr> <tr> <td>&gt;200 000 ≤ 250 000</td> <td>1.15%</td> <td>1.10%</td> <td>1.05%</td> </tr> <tr> <td>&gt;250 000 ≤ 300 000</td> <td>1.10%</td> <td>1.05%</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>&gt;300 000 ≤ 400 000</td> <td>1.05%</td> <td>1%</td> <td>0.95%</td> </tr> <tr> <td>&gt; 400 000</td> <td>1%</td> <td>0.95%</td> <td>0.90%</td> </tr> </tbody> </table>	MONTANT CAUTIONNE EN €	APPORT < 10%	APPORT 10% A 30%	APPORT 30% ET PLUS	≤ 50 000	1.95%	1.85%	1.75%	>50 000 ≤ 100 000	1.65%	1.60%	1.55%	>100 000 ≤ 150 000	1.35%	1.30%	1.25%	>150 000 ≤ 200 000	1.25%	1.20%	1.15%	>200 000 ≤ 250 000	1.15%	1.10%	1.05%	>250 000 ≤ 300 000	1.10%	1.05%	1%	>300 000 ≤ 400 000	1.05%	1%	0.95%	> 400 000	1%	0.95%	0.90%
MONTANT CAUTIONNE EN €	APPORT < 10%	APPORT 10% A 30%	APPORT 30% ET PLUS																																		
≤ 50 000	1.95%	1.85%	1.75%																																		
>50 000 ≤ 100 000	1.65%	1.60%	1.55%																																		
>100 000 ≤ 150 000	1.35%	1.30%	1.25%																																		
>150 000 ≤ 200 000	1.25%	1.20%	1.15%																																		
>200 000 ≤ 250 000	1.15%	1.10%	1.05%																																		
>250 000 ≤ 300 000	1.10%	1.05%	1%																																		
>300 000 ≤ 400 000	1.05%	1%	0.95%																																		
> 400 000	1%	0.95%	0.90%																																		

# LES GARANTIES



	<b>GARANTIE CASDEN</b> pour tous les fonctionnaires
<b>Le périmètre d'éligibilité</b>	<p>Fonction Publique d'État Fonction Publique Territoriale Fonction Publique Hospitalière Entreprises 100% Publiques* Établissements Publics</p> <p><u>Également éligibles :</u> Fonctionnaires dans les anciennes entreprises publiques (ex : Orange, EDF, GDF, ...)** Les étudiants de 3<sup>ème</sup> année en IFSI public*** *Capitaux détenus à 100% par l'État ** en fonction de la date du contrat de travail, vérifier l'éligibilité auprès de votre interlocuteur BRED *** Et les étudiants de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> année en IFSI public/privé et de 3<sup>ème</sup> année en IFSI privé pouvant attester, au moment de l'adhésion, d'un bulletin de salaire d'un établissement public datant de moins de 3 mois</p> <p><u>Hors périmètre</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les sapeurs pompiers volontaires</li><li>▪ Les personnels des hôpitaux privés</li><li>▪ Les personnels d'ambassades.</li></ul>
<b>L'offre de bienvenue</b>	<p><u>L'offre BRED</u> Convention BRED ACCESS 6 mois offerts. Remboursement des frais de transfert d'épargne (dans la limite de 100€). Prêt bienvenue 3,90%* (Dans les 12 mois d'ouverture du compte de 12 à 48 mois, pas de frais de dossier )10 000 euros maximum. *Sous réserve de la solvabilité du client MAV : 3 mois offerts. Contrat auto/habitation : -10%</p> <p><u>L'offre CASDEN</u> 1500 points solidarité à l'ouverture du dépôt solidarité ou livret CASDEN. 500 points pour la domiciliation de salaire. 1000 points à la création d'un virement automatique sur compte épargne CASDEN.</p>
<b>Rappel de l'offre bancaire</b>	<p>Une offre inchangée mais désormais pour tous les fonctionnaires</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Découvert à taux privilégié à hauteur d'un mois de <u>salaire domicilié</u> avec garantie CASDEN</li><li>➤ Garantie des prêts BRED consommation et habitat par la CASDEN</li><li>➤ Les livrets d'épargne CASDEN permettant d'acquérir des points</li></ul> <p>L'offre Nationale CASDEN comprenant le Programme 1,2,3</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. J'épargne.</li><li>2. Mon épargne me rapporte des points.</li><li>3. Mes points réduisent mon taux d'emprunt.</li></ol>





**GARANTIE CASDEN (suite)**  
*pour tous les fonctionnaires*

Garantie permettant d'éviter toute inscription de garantie réelle et d'en réduire le coût

**Montant et circuit de décision**

Jusqu'à 500 KE	Délégation BRED
> 500 K€	Comité CASDEN

**+ Endettement et Quotient familial**

**+ Endettement : 33 % (supérieur possible selon QF)**

Nbre de personnes au foyer	TE < 33 %
<b>Celibataire</b>	670 €
<b>2 personnes</b>	510 €
<b>3 personnes</b>	460 €
<b>4 personnes</b>	410 €
<b>5 personnes</b>	370 €
<b>6 personnes</b>	340 €
<b>7 personnes et +</b>	320 €

**Coût :**

Adhésion : 2 parts sociales de 8.5 € l'unité.  
3 parts par tranche de 15 000€ emprunté



## LES ASSURANCES



- L' ASSURANCE GROUPE
- LE CONTRAT INDIVIDUEL BRED
- LES AUTRES CONTRATS INDIVIDUELS  
DISTRIBUES PAR LA BRED
- LES DELEGATIONS EXTERNES



L' ASSURANCE GROUPE DE LA BRED

PREPAR GROUPE



## Assurance emprunteur 2022

NOUVEAUTÉ  
2022

- Âge max de couverture 75 ans aujourd'hui  
→ Mise en marché jusqu'à 80 ans sur la garantie décès



# Les points forts du contrat ADE groupe de la BRED

## Une protection très couvrante et « all-inclusive » quelque soit votre situation

- Une couverture maximalisée (IPP, MNO) alignée en Métropole et dans les DOM,
- Une prise en charge des échéances de prêt à hauteur de 50% pour les assurés inactifs au moment du sinistre
- Une indemnité ITT/IPT incluse en critère CCSF d'équivalence pour contrer les offres concurrentes.

## Une nouvelle grille tarifaire pour repositionner notre contrat groupe dans le marché

NOUVEAUTÉ  
2022

- Des tarifs mieux disant pour les +40 ans
- Un tarif garanti et en capital initial : Le montant de ma prime est identique pendant toute la durée du contrat quelle que soit l'évolution de mon mode de vie/de ma situation personnelle

## Un contrat groupe avec peu d'exclusions

- Le contrat limite les exclusions aux exclusions légales et quelques rares autres (sports en compétition, ...)

## Service et conseil : un guichet unique tout au long du contrat pour toutes les demandes

- Un guichet unique [votre conseiller] prêt à vous aider pour toutes vos demandes et notamment en cas de coup dur.
- Aucune démarche administrative à effectuer en cas de changement de situation (pas de déclaration à l'assureur post-adhésion) sauf **certaines modifications du prêt (durée, montant.....)**
- Rapidité et qualité de prise en charge en cas de sinistre

## Une offre primée



- Le contrat ADE GROUPE PREPAR reçoit le Label EXCELLENCE 2022 des DOSSIERS DE L'ÉPARGNE
- Sont mis à l'honneur la qualité de ses prestations et le faible nombre d'exclusions

NOUVEAUTÉ  
2022

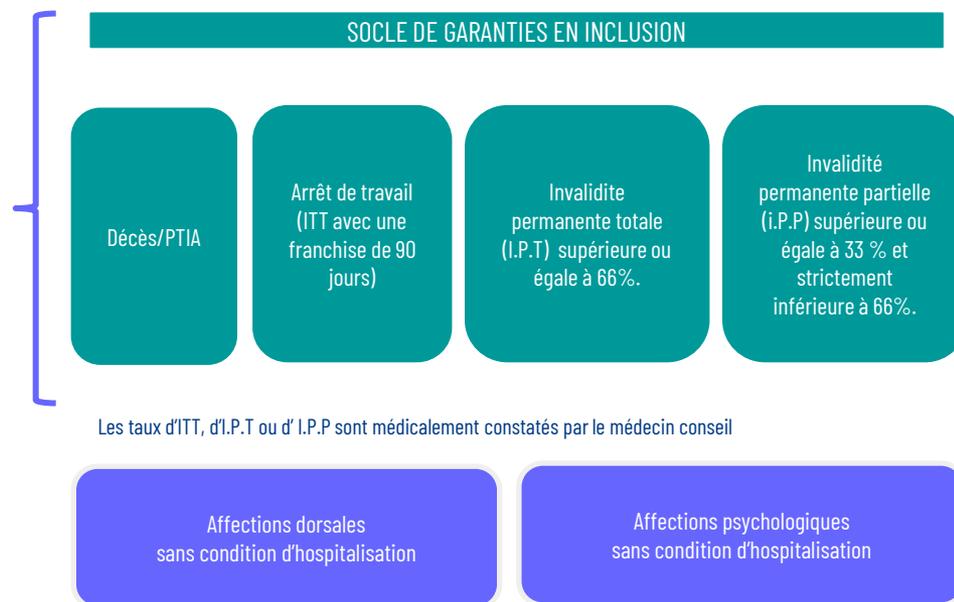


## Un contrat solide proposant une protection optimale

### Caractéristiques de l'offre assurance emprunteur Groupe PREPAR

#### - Une large couverture de garanties en inclusion avec très peu d'exclusion (détail p 47)

- Un produit proposant de couvrir les risques DECES, PTIA, Incapacité Totale de Travail (ITT), Invalidité Permanente Totale (I.P.T.) et Invalidité Permanente Partielle (IPP) **sous réserve de l'accord de l'assureur**
- Couverture immédiate et temporaire en cas de décès accidentel
- S'agissant de l'ITT, la définition de la garantie est avantageuse : impossibilité d'exercer SA profession. Le taux d'incapacité temporaire doit être égal à 100 %.
- S'agissant de l'IPP: le niveau d'invalidité requis pour prétendre à une prise en charge est de 33% **selon définition de l'assureur**
- L'IPT : le niveau d'invalidité requis pour la prise en charge de l'IPP est de supérieure ou égal à 66%. **selon définition de l'assureur**





## Tarifs 2022 de l'assurance emprunteur Groupe PREPAR

### ASSURANCE GROUPE

		Garantie DIT (avec Arrêt de travail)	Garantie Décès/PTIA seule
		Tarif Proposé par mois par tranche de 10 000 € emprunté	Tarif Proposé par mois par tranche de 10 000 € emprunté
Age à l'adhésion	inférieur ou égal à 30 ans	1,58 €/mois	1,33 €/mois
	compris entre 31 et 35 ans	2 € / mois	1,75 €/mois
	compris entre 36 et 40 ans	2,50 € / mois	2,33 €/mois
	compris entre 41 et 45 ans	3,33 € / mois	3 € /mois
	compris entre 46 et 50 ans	3,83 € / mois	3,50 €/mois
	compris entre 51 et 55 ans	5 € / mois	4,17 €/mois
	compris entre 56 et 60 ans	5,66 € / mois	4,58 €/mois
	compris entre 61 et 66 ans	5,66 €/mois	4,58 €/mois
	Compris entre 67 et 70 ans		6,83 € mois (Décès seul)

- Effort significatif sur la grille tarifaire sur les +40 ans  
Une baisse des tarifs de 20-25% sur les +50 ans
- Le tarif DC est adapté de façon à maintenir un écart faible avec le tarif DIT (pour encourager la garantie DIT plus couvrante)



Couverture à  
privilégier



## Notre offre ADE groupe PREPAR en détail

Contrat GROUPE PREPAR (CE/20 004 et CE/20 005)	
<b>Principe</b>	<b>Mutualisation</b>
<b>Objectif</b>	Accepter le plus grand nombre de clients, y compris les plus fragiles
<b>Tarif</b>	Fixe, en % du capital emprunté. Barème exprimé par tranches d'âge à l'adhésion
<b>Garanties</b>	
Décès	OUI
PTIA	OUI
Arrêt de travail (ITT)	OUI
Définition	Impossibilité d'exercer <u>SA</u> profession
Franchise	90 jours
Invalidité partielle (IPP)	OUI – prise en charge à partir taux d'invalidité de 33%
Invalidité totale (IPT)	OUI – prise en charge à partir taux d'invalidité ≥ à 66%
Affections dorsales	OUI - couvertes sans conditions d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale
Affections psychologiques	OUI - couvertes sans conditions d'hospitalisation
<b>Prestation ITT/IPT</b>	Forfaitaire : le montant qui sera versé correspond à 100 % de l'échéance de remboursement du prêt, quelle que soit la perte de revenu
<b>Perte d'emploi</b>	NON
<b>Agés limites</b>	A l'adhésion : 70 ans A la fin des garanties : 80 ans pour le décès
<b>Territorialité</b>	A l'adhésion : France (Métropole + DOM + COM) Au sinistre : monde entier (avec ITT médicalement constaté en France)
<b>Plafond assurable</b>	1,5 M € par assuré
<b>Exclusions</b>	Professions : aucune Sports à risque : exclusions réduites à la compétition



## LE CONTRAT INDIVIDUEL PREPAR INDIVIDUEL



## Assurance emprunteur 2022

NOUVEAUTÉ  
2022

### Contrat individuel PREPAR

- Montant assurable maximum porté à 5 M€ (à venir)

- Le montant total des capitaux assurés par PREPAR, tous contrats d'assurances de financement, était limité à 1,5 M €



# Les points forts du contrat ADE individuel de la BRED

## Une personnalisation du contrat ADE individuelle

---

- Une couverture spécifique adaptée à l'emprunteur (âge, sexe, état de santé, situation personnelle ou professionnelle, activités sportives)
- Un contrat qui permet de faire face à tout ce qui ne peut rentrer dans le contrat groupe (ex sports à risque pratiqués en compétition)

## Un tarif adapté à la situation de l'emprunteur assuré

- Un tarif fonction de l'assuré et de ses habitudes de vie (tabagisme, sport pratiqué, déplacement professionnel)

En position tarifaire défensive, un contrat qui permet de conserver un interlocuteur unique, la BRED, pour son financement et son assurance emprunteur

## Plafond du montant assurable maximum

---

- Un plafond assurable fixé à 5 M € par assuré



## Service et conseil : un contact unique tout au long du contrat pour toutes les demandes

---

- Votre unique conseiller prêt à vous aider pour toutes vos demandes et notamment en cas de coup dur.
- Rapidité et qualité de prise en charge en cas de sinistre

NOUVEAUTÉ  
2022



## Annexe 2 : Notre offre individuelle PREPAR En détail

Contrat INDIVIDUEL PREPAR (CE/20 008)	
Principe	Segmentation
Objectif	Offre défensive, proposée en alternative au contrat groupe, sur une clientèle ciblée plus jeune
Tarif	En % du capital restant dû. Tarif fonction de l'assuré et de ses habitudes de vie (tabagisme, sport pratiqué, déplacement professionnel)
Garanties	
Décès	OUI
PTIA	OUI
Arrêt de travail (ITT)	OUI
Définition	Impossibilité d'exercer SA profession
Franchise	90 jours
Invalidité partielle (IPP)	OUI – prise en charge à partir taux d'invalidité de 33%
Invalidité totale (IPT)	OUI – prise en charge à partir taux d'invalidité ≥ à 66%
Affections dorsales	OUI - couvertes sans conditions d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale
Affections psychologiques	OUI - couvertes sans conditions d'hospitalisation
Prestation ITT/IPT	Forfaitaire : le montant qui sera versé correspond à 100 % de l'échéance de remboursement du prêt, quelle que soit la perte de revenu
Perte d'emploi	NON
Agés limites	A l'adhésion : 70 ans A la fin des garanties : 75 ans pour le décès
Territorialité	A l'adhésion : France (Métropole + DOM + COM) Au sinistre : monde entier (avec ITT médicalement constaté en France)
Plafond assurable	5 M € par assuré
Exclusions	Exclusions plus nombreuses



LES AUTRES CONTRATS INDIVIDUELS  
DISTRIBUES PAR LA BRED



## DELEGATIONS D'ASSURANCE VALIDEES ET GEREES PAR LA BRED

ALLIANZ  
AXA  
GENERALI  
MNCAP  
BPCE –VIE  
CSF  
NORMALIS PRIVILEGE

# ASSURANCES

## QUESTIONNAIRE PREALABLE POUR ETABLISSEMENT DE DEVIS ASSURANCE EMPRUNTEUR



NOM EMPRUNTEUR : .....

Si le postulant exerce une des professions suivantes ou répondant à l'un des critères suivants, il doit impérativement le signaler en cochant la case de la colonne de gauche

N'exerce aucune des professions de cette liste	
Marin pêcheur	
Métier de l'aviation hors ligne régulière ou sur compagnies aériennes sur liste noire	
Métier de l'armée, de la police ou de la gendarmerie	
Métier de la sécurité (agent de sécurité, vigile...) ou avec port d'arme	
Métiers du cirque ou cascadeurs, intermittents du spectacle	
Plongeur avec appareil autonome	
Pompier, secouriste, sauveteur en mer ou montagne	
Risques liés à des missions humanitaires hors UE	
Sportif professionnel	
Transport d'explosifs ou matières dangereuses	
Travail avec manipulation d'explosifs ou substances chimiques et ou toxiques	
Travail en hauteur supérieur à 20 mètres	
Travail sur site on-shore, volcanique, archéologique, d'exploitation minière, forestière, pétrolière, de gaz, nucléaire	

# ASSURANCES

## QUESTIONNAIRE PREALABLE POUR ETABLISSEMENT DE DEVIS ASSURANCE EMPRUNTEUR (suite)



Déplacements professionnels sup. à 20 000 k par an	OUI	NON		
Fumeur	OUI	NON		
Profession manuelle	OUI	NON		
Travaux en hauteur	OUI	NON		
Statut professionnel	CSP :			
Profession exercée				
Taille	cm			
Poids	kg			
Etude médicale préalable ayant conduit à une exclusion ou à une surprime ?	OUI	NON		
Couverture d'un sport	OUI	LEQUEL :	NON	
Garantie des arrêts de travail résultant de	Dépression nerveuse OUI / NON	Affection psychique ou psychiatrique OUI / NON	Problèmes dorsaux lombaires OUI / NON	
Franchise IT choisie	30 jours	60 jours	90 jours	120 jours
				180 jours
Indemnisation non limitée à la perte de salaire	OUI	NON		
Profil client	Prix le plus bas	Garanties maximales	Rapport qualité / prix	Libre



DELEGATIONS EXTERNES  
ET GARANTIES MINIMALES  
EXIGÉES PAR LA BRED



## DELEGATIONS EXTERNES

**Toute autre compagnie choisie par le client devra faire l'objet d'une étude  
Le client devra nous communiquer les conditions générales et particulières du contrat souhaité.**

**Le contrat devra répondre aux garanties minimales exigées par la Bred (page suivante).**

# LES GARANTIES



		Assurance Emprunteur Garanties minimales exigées par la BRED	
DECES / PTIA / INVALIDITE / INCAPICITE	<b>NATURE DE LA GARANTIE</b>	<b>EXIGENCE BRED</b>	
	Maintien de la couverture en cas de déplacement dans le monde entier à titre professionnel ou humanitaire.	OUI	
	Couverture des sports amateurs pratiqués par l'emprunteur à la date de souscription.	Oui sauf sports à moteur et saut à l'élastique.	
DECES / PTIA	<b>NATURE DE LA GARANTIE</b>	<b>EXIGENCE BRED</b>	
	-Couverture de la garantie décès pendant toute la durée du prêt. -Couverture de la garantie PTIA pendant toute la durée du prêt.	OUI OUI jusqu'au 70eme anniversaire	
INVALIDTE PERMANENTE TOTALE (IPT)	<b>NATURE DE LA GARANTIE</b>	<b>EXIGENCE BRED</b>	
	Pour une personne en activité, évaluation en fonction de la profession exercée au jour du sinistre. Prise en charge de L'IPP à partir de 33% .	OUI	
INVALIDITE PERMANENTE PARTIELLE (IPP)	<b>NATURE DE LA GARANTIE</b>	<b>EXIGENCE BRED</b>	
	Prise en charge de l'invalidité partielle (IPP) à partir de 33%	OUI	
INCAPACITE (ITT)	<b>NATURE DE LA GARANTIE</b>	<b>EXIGENCE BRED</b>	
	Délai de franchise	Oui si < ou égal à 90 jours	
	Pour une personne en activité(dont conjoint collaborateur) ,évaluation en fonction de la profession exercée au jour du sinistre.	OUI 100% de l'échéance.	
	Couverture des inactifs (hors conjoint collaborateur au moment du sinistre	Oui : 50 % de l'échéance	
	Couverture des affections dorsales	Oui sans condition d'hospitalisation ni d'intervention chirurgicale	
	Couverture des affectations psychiatriques	Oui sans condition d'hospitalisation.	



# LE BAREME

(document séparé)

# ANNEXE 1



## BRED ESPACE, une banque en ligne pour tous et pour tous les besoins

### Une banque sur mesure qui s'adapte à vos besoins



#### Financement<sup>(1)</sup>

Financer un besoin du quotidien (équipement, voiture, travaux, vacances...), un projet immobilier ou les études des enfants ? BRED Espace vous propose des financements adaptés pour chacun de vos projets.



#### Épargne

BRED Espace vous accompagne dans la composition de votre épargne et la réalisation de vos projets en portant une attention particulière à votre situation personnelle et professionnelle.



#### Assurance

Assurance habitation, véhicule, prévoyance... BRED Espace vous protège au quotidien grâce à un ensemble de contrats aux options et garanties personnalisées.

**UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.**

<sup>(1)</sup> Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la banque.

Votre interlocutrice prescription: Mélanie  
SOREL [melanie.sorel@bred.fr](mailto:melanie.sorel@bred.fr) 01.56.72.82.79

# ANNEXE 2

## BRED ESPACE



### CRITERES DE FINANCEMENT NON RESIDENTS ET EXPATRIES

OBJETS	<p>Résidence principale, locative ou secondaire (neuf, ancien ou VEFA)                  Financement d'un bien en hexagone ou en Outre Mer                  Financement d'un bien à l'étranger (Garantie hypothécaire en France ou 100% de collatéral)  <i>Les dossiers seront étudiés uniquement pour les personnes ayant un lien avec la France et selon leur pays de résidence fiscale.</i></p>	
	Exclusions :	
	Travaux seuls Biens situés en Corse	Achat de terrain seul Nue propriété / LMNP
DURÉE	<p><b>20 ans maximum</b>                  Dont maximum 24 mois de décaissement fractionné si VEFA, CONSTRUCTION</p>	
GARANTIE	PPD/Hypothèque	
APPORT	<p><b>Bien &lt; 700k€ : min.20% d'apport ou de collatéral nanti + frais</b> (frais de garantie, de courtage, de dossier, de notaire)  <b>Bien ≥ 700k€ : min.30% d'apport ou de collatéral nanti + frais</b> (frais de garantie, de courtage, de dossier, de notaire)</p>	
	<p><u>JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES POUR LES APPORTS PERSONNELS:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Si apport détenu dans une banque hors Espace Economique Européen</b> : Fournir 1 an de relevés de compte(s) courant(s) + compte(s) d'épargne</li> <li>• <b>Si apport détenu dans une banque de l'Espace Economique Européen</b>: Fournir 3 mois de relevés de compte(s) courant(s) + 1 an de relevé ou situation annuelle compte(s) d'épargne</li> <li>• <b>Si prêt familial &gt; 30k€</b> : Copie de l'acte notarié ou acte sous seing privé + formulaire CERFA 2062 + Pièce d'identité du donateur + Relevé de compte du donateur et du bénéficiaire mentionnant l'opération</li> <li>• <b>Si don familial &gt; 30k€</b> : Copie de l'acte notarié ou acte sous seing privé + formulaire CERFA 2735 + Pièce d'identité du donateur + Relevé de compte du donateur et du bénéficiaire mentionnant l'opération</li> <li>• <b>Si vente d'un bien</b> : acte de vente du bien + décompte du notaire + relevé de compte mentionnant l'opération</li> </ul>	

# ANNEXE 2 (suite)

## BRED ESPACE



### CRITERES DE FINANCEMENT NON RESIDENTS ET EXPATRIES

FRAIS DE DOSSIER	≤150 K€ : 1 000 euros 150 K€ <> 250 K€ : 1 200 euros ≥ 250 K€ : 1 500 euros ≥ 500 K€ : à définir
	Pour les US PERSON: 1% du financement demandé
ENDETTEMENT	35% maximum
STATUT PROFESSIONNEL	Salarié en CDI, hors période d'essai
REVENUS	<ul style="list-style-type: none"><li>• Revenus locatifs pondérés à 90%</li><li>• Primes et Bonus <u>contractuels et récurrents</u> sur 3 ans, moyenne pondérée à 90%</li><li>• Pas de calcul différentiel entre charges de prêt et revenus locatifs</li><li>• Ne sont pas pris en compte : Les pensions alimentaires, les allocations familiales, les allocations chômage, les indemnités kilométriques, les heures sup</li></ul>
PROPOSITION COMMERCIALE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Domiciliation des revenus locatifs (si existants)</li><li>• Ouverture de compte équipé (Convention BRED Access: carte premium + assurance des moyens de paiement)</li><li>• Souscription de parts sociales BRED</li><li>• Assurance MRH/Propriétaire Non Occupant/Télesurveillance</li><li>• Epargne monétaire ou Mandat de gestion</li></ul>



BRED  
espace

La banque en ligne  
qui sait vous conseiller

# ANNEXE 3

## BRED ESPACE

### Demande de financement

Chère, cher partenaire,

Afin de fournir un traitement rapide et efficace de votre demande de financement, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre le dossier avec cette fiche dûment complétée.

#### Identité(s) à compléter :

	Emprunteur 1	Emprunteur 2	Autre
Nom & Prénom			
Régime matrimonial			
Statut actuel d'habitation (Locataire/propriétaire/hébergé)			
Adresse g.m.a.i.l			
Téléphone			

#### Projet :

- Compromis signé
- Date de la fin de la clause suspensive : \_\_\_\_\_
- Destination du bien : \_\_\_\_\_
- Mandat client signé

#### Justificatifs : Identité/situation

En cas de co-emprunteur, fournir les justificatifs pour chacun

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Si hébergé :
- CNI de l'hébergeur
- Attestation d'hébergement
- Justificatif de domicile de - de 3 mois

#### Justificatifs : Situation professionnelle/revenus

- 3 derniers bulletins de salaires + celui de déc.
- Dernier IRPP
- Contrat de travail ou attestation employeur

BRED  
espace

La banque en ligne  
qui sait vous conseiller

- Si revenus locatifs :

- Bail de location
- IRRP France
- Déclaration 2044

Si RL ou Mixte :

- Estimation locative à fournir

#### Justificatifs : Charges

- Dernière quittance de loyer ou bail
- Tableau(x) d'amortissement(s) du/des offres de prêts en cours
- Prêt n°1
  - Prêt n°2
  - Prêt n°3
- Taxes foncières (pour tous les biens)
- Si rachat : attestation de propriété avec le prix d'achat

Taux d'endettement classique : %

Taux d'endettement en différentiel : %

#### Calcul/Nature des Ressources :

Banque	Numéro de compte	Types de ressources (Salaires, revenus log., ...)	Date de versement	Montant Retenu

#### Calcul/Nature des Charges :

Banque	Numéro de compte	Types de charges (Prêts, loyers, ...)	Date de prélèvement	Montant Retenu



# ANNEXE 3

## BRED ESPACE

### Demande de financement



La banque en ligne  
qui sait vous conseiller

#### Relevés de comptes :

- 3 derniers mois de relevés de comptes - si situés dans EEE
- 1 an de relevés de tous les comptes - si situés hors de l'EEE
- Mouvements exceptionnels (débit et crédit)**

a) Justifier les mouvements importants en entrants et sortants

	Date	Montant	Motifs
1)			
2)			
3)			

b) Annoter les relevés de compte en ce sens

#### Apports :

Indiquez, le ou les comptes où se trouvent les fonds ainsi que leur répartition

Banque	Numéro de compte	Origine	Montant de l'apport

- Si donation en France : Cerfa 2035 tamponné + CNI + les 3 derniers relevés de comptes
- Si prêt : Cerfa 2035 tamponné + CNI + derniers relevés de compte
- Si donation hors de France : courrier signé + CNI + 3 derniers relevés de comptes

Explications et/ou éléments complémentaires sur le mode de constitution de l'Apport :

---



---



---



La banque en ligne  
qui sait vous conseiller

#### Autres informations que vous jugerez nécessaires ou utiles

---



---



---



---



---



---



---



---